

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU**

**24 janvier 2011**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur **HENON Jean Christophe**.

### **Présents :**

**PIREAUX Anne, PAULUS Henri-François, VANGOSSUM Georges, BASTIN Marie, LEDENT-GERADS Suzanne, PAULUS Jean, GRIGNET-COX Cécile, PAULUS Jean-Luc, DUSSART-QUINTINO DE FARIA SAMPAIO Fernande, WARZÉE Pierre, GUISSARD Geoffrey, FERNANDES MARTINS Elisabete, BEDEUR Béatrice, BERGER Aline** , Conseillers.

**Excusés : LERUSE Michel, PAHAUT Janik**

BASTIN Jean-Claude - **Secrétaire communal**,

*Il s'agit d'un Conseil communal conjoint avec le Conseil de l'Action Sociale. En assemblée réunie, le Conseil communal prend connaissance des rapports présentés par Mme la Présidente du Conseil de l'Action Sociale, Suzanne Gérads Ledent. (l'article 26bis nouveau de la loi organique des CPAS dispose que: " §5. Le comité de concertation veille à établir annuellement un rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre d'action sociale. Ce rapport est également relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune. Ce rapport est annexé au budget du centre.*

*Ce rapport est présenté lors d'une réunion annuelle commune et publique du conseil communal et du conseil de l'action)*

### **Ordre du jour SEANCE PUBLIQUE**

- 01101488 (1) Rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune -1.842.075.15
- 01101489 (2) Bilan d'activités 3ème âge en 2010 -1.842.6
- 01101440 (3) Procès-verbal de la séance précédente. -2.075.1.077.7

|                 |
|-----------------|
| <b>DECIDE :</b> |
|-----------------|

**SEANCE PUBLIQUE**

---

**(1) Rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune - 1.842.075.15**

**RAPPORT RELATIF AUX ECONOMIES D'ECHELLE ET AUX SUPPRESSIONS DES DOUBLES EMPLOIS OU CHEVAUCEMENTS D'ACTIVITES DU CPAS ET DE LA COMMUNE**

**En ce qui concerne les infrastructures**

Le CPAS est installé dans des locaux dont la Commune est propriétaire.

La Commune a commandé un audit énergétique pour les bâtiments communaux en incluant les locaux occupés par le CPAS.

**En ce qui concerne le personnel**

Le CPAS et la commune ont un receveur commun.

Les travaux d'entretien des bâtiments sont effectués par des ouvriers communaux.

Le service social du CPAS assume certaines tâches pour la Commune (demandes de pensions, allocations d'handicap, réalisation de photographies de personnes âgées pour les cartes d'identités...).

Le Conseiller en sécurité du CPAS est un membre du personnel communal.

Le CPAS met à la disposition de la Commune et de l'ASBL communale qui réalise les repas destinés notamment au service de repas à domicile du CPAS des personnes engagées dans le cadre de

l'article 60 § 7 qui renforcent ainsi les équipes existantes et peuvent effectuer des tâches que le personnel communal n'a plus le temps d'effectuer.

### **En ce qui concerne des achats groupés**

Le CPAS et la commune ont opté pour le même fournisseur informatique et le logiciel de gestion des salaires est partagé. Un marché conjoint pour le renouvellement du matériel informatique est en cours de réalisation.

Il en est de même pour le fournisseur de téléphonie et pour les photocopieurs, ce qui permet la négociation de tarifs avantageux pour les deux administrations.

Une assurance commune pour le paiement des pensions des mandataires a été conclue.

Les comptes et budgets du CPAS sont reliés à la Commune.

### **En ce qui concerne des synergies diverses**

Le CPAS a cédé à la commune 10 points APE dont il n'était pas certain de pouvoir faire usage suite à des absences pour maladie. (valeur : environ 28.000 €)

Le CPAS dispose d'espace sur le site de la Commune et dans le bulletin communal pour développer la communication vers les citoyens.

Le CPAS peut aussi réaliser des reportages à diffuser sur Comblain TV.

Des actions en matière d'économies d'énergie ont été organisées en collaboration entre le service guidance énergie et le service communal pour l'égalité des chances.

Le CPAS collabore au plan de cohésion sociale dont les 4 axes sont : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé, le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le CPAS participe au plan d'urgence de la commune dans son aspect plan d'intervention psychosociale. (accueil aux victimes et aux familles)

En 2011, le CPAS et la commune continueront à être vigilants et à saisir toute opportunité qui leur permettrait de réaliser des économies d'échelle.

---

**(2) Bilan d'activités 3ème âge en 2010 -1.842.6**

**Rapport des activités à destination des aînés**

**Les activités.**

**Le 31 mars 2010 : Ecole du Pont de Scay 85 personnes**

**Goûter :** Festival de crêpes  
Information sur la sécurité au quotidien,  
animation par la police locale

**Le 11 avril 2010 : Salle Géromont loisirs 120 personnes**

**Dîner :** En collaboration avec la maison des jeunes de  
Géromont  
Dîner de Printemps

**Le 8 juin 2010 : Salle de l'Alliance Oneux 73 personnes**

**Dîner :** Les fruits dans vos assiettes

**Le 10 août 2010 : Excursion 50 personnes**

Visite du musée de la Cloche et du Carillon à  
Tellin.  
Repas de midi à Han sur Lesse  
Visite de la réserve en safari-car

**Le 26 août 2010 : Complexe Communal de Comblain-au-Pont 110 personnes**

**Thé dansant :** En collaboration avec les jeunes « d'été solidaire »

**Le 5 octobre 2010 : Cercle Saint Paul à Poulseur 90 personnes.**

Spectacle de Loulou et Daniel Degimbe : humour belge, chansons françaises

Buffet fromages

**Le 9 novembre 2010 : Centre de coopération éducative 50 personnes**

**Dîner**

Poteye à l'djote

Après-midi cinéma : « Tout peut arriver »

Douceur à l'entr'acte

---

**(3) Procès-verbal de la séance précédente. -2.075.1.077.7**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

---

PAR LE CONSEIL :

BASTIN Jean-Claude,

HENON Jean Christophe,

Secrétaire communal

Bourgmestre

